

A Monsieur l'écrivain du "Journal de Québec"

Monsieur,

Dans votre dernier article du 24 mars, je vous retrouve à l'état de nature pure. C'est bien vous, toujours vous : style rude et faufuron, allures malséantes, déclamations creuses, aperçus borgnes, raisonnements boiteux, ton par fois pleurant, tout dans cette pièce révèle le vieil athlète que rien n'a pu former ni corriger. Une chose me fait vraiment peine : c'est de vous voir descendre toujours. Puisque vous l'aimez ainsi, il faut bien vous laisser aller votre chemin.

En commençant votre article, vous dites, Monsieur, que je vous ai présenté des excuses. Vous avez probablement fait ce doux rêve, mais un rêve n'est qu'un rêve. Ici, comme toujours, vous abusez de la bonne foi d'un certain nombre de vos lecteurs. Je ne me suis pas excusé auprès de vous, et la raison en est toute simple : je n'avais pas d'excuses à vous présenter. Si cependant vous maintenez le fait comme réel, je vous prierais de citer telles de mes paroles qui l'établissent. Vos beaux dédains, à propos de ces prétendues excuses, portent donc à faux et sentent le ridicule.

Entr'autres aménités que vous me faites parvenir chaque semaine, vous aimez à répéter que je suis un menteur, un calomniateur ; vous ajoutez même que je suis un prêtre qui s'oublie. Si, vous, Monsieur, vous étiez seulement un honnête homme, vous ne porteriez pas contre moi d'aussi graves accusations sans tenter de les appuyer de quelques preuves au moins. Il est très-facile de déclamer à tort et à travers ; il ne l'est pas autant parfois de justifier ses dires. Je vous demande donc vos preuves, Monsieur, ce qui s'appelle des preuves, et je suis en droit de les exiger. Je n'ignore pas que le très-grand nombre de ceux qui n'en est pas une ; elle suppose une toute autre question que celle que je vous ai posée. Vous me répondez, en effet, que le susdit conseil a blâmé la Gazette ; que M. l'abbé Pilote, par l'entremise de lettres, a assuré que des moyens seraient pris pour l'engager à ne s'occuper dorénavant que d'agriculture ; que, par l'entremise de lettres encore, le même M. Pilote "aurait fait connaître qu'il était désolé de voir la Gazette persister avec tant d'opiniâtreté dans la mauvaise voie où elle marchait depuis longtemps ; que la Gazette lui faisait jouer un piètre rôle dans l'affaire de sa sortie du comité de rédaction, en ne disant pas tout ce qui s'y était passé ; que M. Schmouth, dans une communication contre M. Tassé, lui faisait dire que lui et M. Pilote avaient approuvé les articles tant qu'à la forme, tandis qu'il lui avait toujours reproché le ton acerbe de sa critique ; que le même M. Schmouth avait aussi osé dire qu'il avait vu tous ses articles avant qu'ils fussent imprimés, excepté un seul, pour cause d'absence ; que le mensonge était à l'ordre du jour dans l'établissement de la GAZETTE ; mais qu'il espérait que le collège ne souffrirait pas des incurtades de ces écervelés ; qu'enfin il n'avait pas cru devoir garder le silence, après tout ce qui s'était passé contre le conseil agricole."

Voilà ce que vous me dites, Monsieur. Encore une fois, ça

ne répond pas du tout à ce que je vous ai demandé. Ensuite, vous ne parviendrez jamais à faire croire, quoique vous disiez, que M. l'abbé Pilote ait pu écrire de semblables choses, car, outre qu'elles sont fausses depuis le premier mot jusqu'au dernier, elles sont encore extrêmement injurieuses. En les mettant à sa charge, vous portez contre lui, Monsieur, une accusation atroce. C'est uniquement parce qu'elles viennent de vous que je ne prends pas la peine d'en faire bonne justice.

Ces faussetés ne sont pas les seules pourtant qui émaillent votre écrit : j'en signalerai encore une autre. Vous donnez comme certain, Monsieur, que la Gazette aurait été disposée à changer d'allures, si le conseil agricole lui eut assuré une subvention annuelle de \$400. Il n'y a pas un mot de vrai dans ces paroles. Ce qui est vrai, le voici : Le conseil agricole a fait proposer à M. Proulx une subvention annuelle, qui lui serait fidèlement et généreusement payée, pourvu que la Gazette fut publiée sans Revue de la Semaine. M. Proulx, profondément indigné, a refusé les offres qu'on lui faisait. Il est de ceux, voyez-vous, malheureusement trop rares aujourd'hui, qui adorent autre chose que le veau d'or. Vous me comprenez, Monsieur ?

Vous soutenez toujours, Monsieur, malgré les preuves que j'ai données et qui établissent évidemment le contraire, que la Gazette des Campagnes dépend du Collège. Vous vous appuyez, pour maintenir votre manière de voir, sur des extraits de certains rapports publiés par M. l'abbé Pilote sur l'École d'agriculture et la ferme-modèle de Ste. Anne. Un peu de réflexion pourtant eut suffi pour vous faire comprendre que la Gazette des Campagnes, rendant témoignage d'elle-même, doit être bien plutôt crue que les rapports de M. l'abbé Pilote où il n'est question d'elle qu'incidemment, et où les termes n'ont pas toute la précision désirable. M. l'abbé Pilote l'a même avoué dans le conseil agricole. D'ailleurs, les extraits, que vous citez, sont évidemment exprimés en termes impropres et ne prouvent rien en faveur de votre thèse, puisqu'aucun ne dit la même chose relativement à la Gazette. Le premier dit, en effet, qu'une institution agricole, sous les auspices de la corporation du collège, a son journal ; le second, que la Gazette est l'organe de l'École ; le troisième, qu'elle est sous le patronage de l'École. Donc, aux termes de ces rapports, la Gazette serait à la fois dans trois états différents relativement à la même institution, ce qui est manifestement impossible. Ah ! Monsieur, je le dirai avec votre bienveillante permission : vous ne feriez pas souvent de prose, si vous ne parliez et n'écriviez qu'à propos !

Vous niez avoir écrit que vous vouliez tuer la Gazette. Oui, Monsieur, vous l'avez écrit, sinon en ces termes mêmes, du moins en termes équivalents. Il en est ici comme de la question de l'infaillibilité : vous dites sans frémir le oui et le non à propos de la même chose, à quelques heures d'intervalle ; puis, en face de vos dires contradictoires, vous finissez par soutenir bravement que vous n'avez rien dit du tout. C'est commode d'avoir votre front d'airain : on se tire toujours d'embaras. A propos du dessein que vous avez formé de tuer la Gazette, vous donnez vous-même la preuve qu'il est bien réel, puis que vous signalez une conversation privée où vous l'auriez manifesté clairement. En me reprochant avec maladresse d'avoir fait allusion à cette conversation, que j'ignorais complètement et dont je ne pouvais par conséquent me servir en aucune façon, vous vous trahissez vous-même et rendez du coup la preuve complète. Grand merci, Monsieur. Nous finirons par avoir du plaisir tous les deux, vous verrez.

Avant de prendre congé de vous, j'aimerais à vous faire toucher du doigt une dernière petite contradiction. Il y a un jour, ce n'est pas loin de nous, vous voyez, vous affirmiez que vous respectiez beaucoup le Collège de Ste. Anne et la